LETTRE
D'ARTHUR DILLON,
A CAMILLE DESMOULINS.

Priſon de la Mairie, 8 juillet.

J'IGNORE, Citoyen Camille, ce que l'on aura pu vous dire, & les bruits qui ſe ſont répendus ſur mon arreſtation, qui eſt l'ouvrage du Comité de ſalut public de la Convention où j'ai des ennemis perſonnels. Je crois avoir trop bien apprécié votre cœur, pour n'être pas certain que vous aurez fait des démarches. Comme depuis huit jours je ſuis au ſecret, j'imagine qu'on aura coloré cette perſécution, vis-à-vis de ceux qui s'intéreſſent à moi, du prétexte du bien public, de celui de la néceſſité du ſecret dans une affaire ſi importante. Eh bien! Camille, je renonce à votre amitié, à celle de tous ceux qui m'aiment, à l'eſtime des patriotes, ſi on peut prouver que j'aie le moindre petit tort. Le ſeul fait qui puiſſe me regarder, eſt qu'une eſpèce de fou, que je connois à peine, que je n'ai pas vu trois fois en ma vie, m'a entretenu un matin de projets auſſi bêtes qu'extravagans. Je lui impoſai ſilence,

166

& ne le revis plus. Intérogé si je le connoissois ; j'ai dis avec la franchise & la loyauté que vous avez toujours vue en moi, tout ce que j'en savois. Tout ce que posséde au monde de papier, a été livré a l'examen des administrateurs. Si, quelque volumineux qu'ils soient, on y a trouvé une seule ligne suspecte, je consens au traitement le plus rude. Au contraire, on a dû y voir dans différens mémoires & projets, un homme qui n'a fait usage de ses connoissances militaires que pour le bien de sa patrie. On m'exhorte à prendre patience. Les administrateurs, dont je n'ai qu'à me louer, parce que je leur vois allier avec la sévérité de leurdevoir, les procédés les plus honnêtes, paroissent convaincus qu'il n y a rien à me reprocher, & m'ont laissé entrevoir que tout dépendoit du Comité de salut public. On m'a assuré que le Maire sollicitoit inutilement de ce Comité de s'occuper de moi. J'ai représenté qu'en demandant à voir des patriotes connus, tels que vous, Drouet & Chabot, la chose publique n'en pourroit souffrir, supposé même que je fusse coupable ; que vous aviez autant & peut-être plus de titres à la confiance nationale, que les membres de ce Comité. On m'a refusé. J'ai sollicité d'être confronté à mes accusateurs, s'il y en a, on m'a refusé. D'être jugé par la Police, par le Tribunal Révolutionnaire ; on m'a refusé. C'est à votre justice à vous dicter les démarches que vous devez faire. Mon seul désir est que les patriotes de la Convention puissent connoître mon affaire ; si j'ai le plus leger tort, je consens qu'ils m'abandonnent.